



Agir pour l'environnement : comportements et aspirations des 18-30 ans

Une majorité (67 %) de jeunes de 18-30 ans indiquent pouvoir personnellement jouer un rôle dans la protection de l'environnement. Plus de neuf jeunes sur dix (93 %) agissent déjà au quotidien, le plus souvent en réduisant leurs déchets ou en les triant pour le recyclage (63 %). Les jeunes perçoivent aussi le rôle qu'ils pourraient assumer à un niveau collectif. Ils investissent davantage les réseaux sociaux et internet pour défendre des causes environnementales que leurs aînés et aspirent, pour plus de la moitié d'entre eux (54 %) à la participation à une association de protection de l'environnement. Même convaincus de leur capacité d'action personnelle, les jeunes appellent à des efforts partagés en matière d'environnement, plus particulièrement en provenance des pouvoirs publics et des entreprises.

Lucie Brice Mansencal,
Manon Coulangue,
Nelly Guisse,
Charlotte Millot,
CRÉDOC

Julie Bene,
Joaquim Timoteo,
INJEP

L'édité 2020 du *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse* réalisée par le Centre de recherche et d'étude pour l'observation des conditions de vie (CRÉDOC) et l'INJEP révèle l'envie des jeunes de s'engager pour l'environnement, et ce particulièrement dans le monde associatif. Elle nuance toutefois l'idée d'une jeunesse tout entière acquise à la cause environnementale. Le nombre de pratiques adoptées varie selon la perception de sa capacité personnelle d'action à l'égard de l'environnement mais également du sexe ou du niveau de diplôme. Les 18-30 ans appellent à des changements de modes de vie partagés, allant au-delà de leur

propre engagement à un niveau individuel ou collectif, par une réévaluation de l'arbitrage effectué entre croissance économique et environnement, et davantage d'efforts de la part des entreprises et des pouvoirs publics.

Plus des deux tiers (67 %) des jeunes Français estiment pouvoir personnellement jouer un rôle dans la protection de l'environnement [graphique 1, p. 2]. Derrière ce chiffre, se cachent des positionnements différents selon le sexe, le niveau d'insertion économique, le regard sur sa vie ou la sensibilité à la thématique environnementale. Cette percep-

Plus des deux tiers des jeunes Français estiment pouvoir personnellement jouer un rôle dans la protection de l'environnement.

tion d'une capacité d'action personnelle est davantage répandue parmi les femmes (70 %) les titulaires d'un diplôme supérieur au bac (72 %), les jeunes dont le foyer perçoit 2 200 euros et plus par mois (71 %), les plus satisfaits de leur vie (71 %), les confiants dans leur avenir personnel (70 %), ceux qui estiment que leur avis est pris en compte dans les espaces qu'ils fréquentent (75 %) et les jeunes les plus sensibles à la cause environnementale (79 %). Réciproquement, les hommes (62 %), les non diplômés ou d'un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (57 %), les jeunes disposant de moins de 1200 euros par mois (63 %), les jeunes en longue maladie, en situation de handicap

graphique 1

À titre personnel, estimez-vous que vous pouvez jouer un rôle dans la protection de l'environnement ? (en %)

CHAMP : ENSEMBLE DES JEUNES ÂGÉS DE 18 À 30 ANS



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2020.

Note de lecture : 67 % des jeunes de 18 à 30 ans estiment pouvoir jouer un rôle dans la protection de l'environnement, dont 44 % « Oui, plutôt » et 23 % « Oui, tout à fait ».

ou sans activité et n'en recherchant pas (56 %), les plus insatisfaits de leur vie (58 %), peu confiants envers leur avenir personnel (59 %), les jeunes ayant le sentiment que leur avis ne compte pas (57 %) et ceux déclarant une faible sensibilité environnementale (35 %), sont moins assurés d'avoir un rôle à jouer.

Plus de neuf jeunes sur dix adoptent au moins une action quotidienne pour protéger l'environnement

Pour beaucoup, ce rôle en matière d'environnement prend la forme d'un engagement à un niveau individuel :

75 % des jeunes de 18 à 30 ans se disent prêts à effectuer des changements importants dans leur mode de vie pour protéger l'environnement [graphique 2, p. 2]. C'est le cas pour 82 % de ceux qui estiment par ailleurs pouvoir jouer un rôle personnel en matière de protection de l'environnement contre 67 % des jeunes estimant ne pas avoir de rôle à jouer. 93 % des jeunes de 18 à 30 ans déclarent déjà agir au quotidien pour limiter leur impact sur l'environnement. Si cette proportion varie à nouveau entre les jeunes estimant avoir un rôle à jouer (98 %) et ceux estimant ne pas en avoir un (90 %), elle est élevée dans

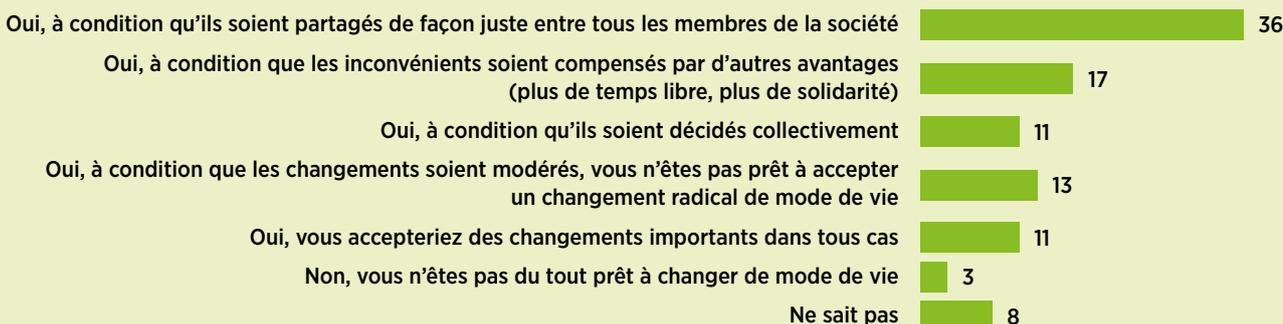
les deux cas. La réduction et le tri des déchets sont des pratiques enracinées de longue date dans les habitudes de la population française [1] et celles les plus mises en œuvre par l'ensemble des 18-30 ans (63 %) [graphique 3, p. 3]. Elles sont davantage adoptées par les jeunes estimant avoir un rôle à jouer (71 %). L'usage de transports à faible impact écologique se retrouve en deuxième position des actions individuelles privilégiées par les jeunes Français : 44 % déclarent privilégier d'autres moyens de transport que la voiture, et jusqu'à 50 % de ceux estimant avoir un rôle personnel à jouer en matière d'environnement.

Près d'un tiers des jeunes Français régulent sa consommation d'eau et d'électricité (34 %), une attention cependant en recul [2] et 32 % privilégient certains produits alimentaires (locaux, de saison, bio, etc.). Ces deux pratiques sont plus souvent adoptées par les jeunes estimant avoir un rôle personnel à jouer en matière de protection de l'environnement (38 %). Les jeunes ont des pratiques quotidiennes ciblées : seuls 31 % des 18-30 ans mettent en pratique au moins quatre actions sur les neuf proposées. Le nombre de pratiques éco-favorables réalisées par les jeunes s'accroît avec leur sentiment de pouvoir jouer un rôle, plaidant en faveur d'une cohérence entre la déclaration d'être en capacité d'agir et les gestes quotidiens : 37 % de ceux estimant pouvoir un rôle à jouer mettent

graphique 2

Êtes-vous prêts à réaliser des changements importants dans votre mode de vie pour protéger l'environnement ? (en %)

CHAMP : ENSEMBLE DES JEUNES ÂGÉS DE 18 À 30 ANS



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2020.

en place au moins quatre actions quotidiennes contre 18 % de ceux ne pensant pas pouvoir jouer un rôle.

Une majorité de jeunes sont prêts à s'investir dans une association pour l'environnement

Les jeunes estimant avoir un rôle personnel à jouer en matière d'environnement sont plus optimistes sur le futur de la planète : 79 % estiment qu'il n'est pas trop tard et que beaucoup de solutions peuvent être mises en œuvre pour améliorer les choses, contre 53 % parmi les jeunes ne pensant pas avoir de rôle personnel à jouer et 71 % des jeunes en moyenne. Ces « solutions » ne s'expriment pas seulement à un niveau individuel, mais reposent aussi sur une participation des jeunes à la vie sociale et citoyenne du pays. Depuis 2020, le domaine de l'environnement se place en

tête des causes leur donnant envie de s'engager ou de s'engager davantage dans le bénévolat (+6 points entre 2019 et 2020). Un jeune sur 10 (13 %) donne actuellement de son temps à une association pour l'environnement, une

proportion moindre à celle observée parmi les plus de 30 ans (21 %). 54 % se déclarent par ailleurs prêts à s'investir dans une telle association à l'avenir (contre 37 % des plus âgés). La participation à des actions de sensibilisation

méthode

Méthodologie d'enquête

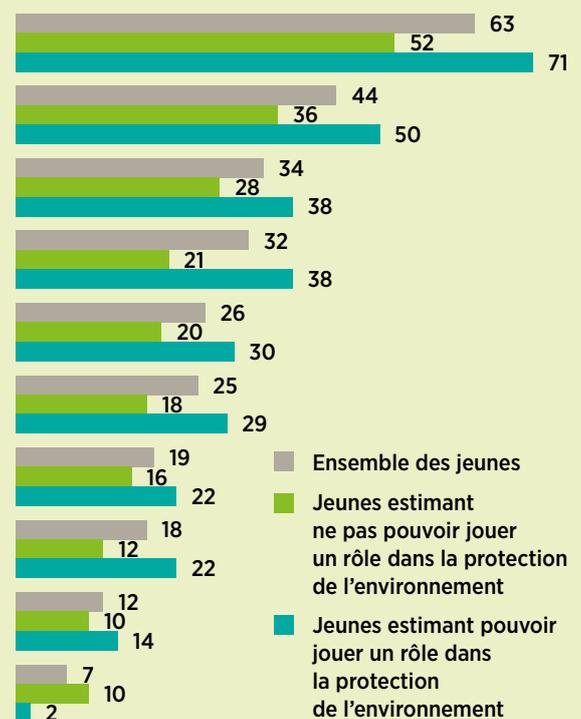
Fruit d'une collaboration entre l'INJEP et le CRÉDOC, à la demande de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), le *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse* est produit chaque année depuis 2016. Il s'inscrit dans la volonté de proposer aux acteurs publics et à l'ensemble des professionnels mobilisés pour la jeunesse des indicateurs récurrents sur les conditions de vie, les modes de vie, aspirations et attentes des jeunes. L'enquête 2020 a été réalisée en ligne entre le 30 janvier et le 29 mars 2020, auprès d'un échantillon représentatif de 4 530 jeunes résidant en France (métropole et outremer hors Mayotte) âgés de 18 ans à 30 ans, sélectionnés selon la méthode des quotas. Les quotas nationaux et régionaux ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population (INSEE, Recensement de la population, 2015). Un redressement régional puis national a été effectué pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale des jeunes âgés de 18 ans à 30 ans.

graphique 3

Actions privilégiées au quotidien pour la protection de l'environnement selon la perception de sa capacité à jouer un rôle en matière de protection de l'environnement (en %)

CHAMP : ENSEMBLE DES JEUNES ÂGÉS DE 18 À 30 ANS

- Réduire vos déchets ou les trier pour le recyclage (utiliser des produits réutilisables, préférer des produits avec peu ou pas d'emballage, faire du compost, etc.)
- Utiliser des modes de transport moins polluants (vélo, train, transport en commun, covoiturage, etc.)
- Limiter votre consommation d'eau et d'électricité
- Privilégier certains produits alimentaires (locaux, de saison, bio, etc.)
- Limiter l'achat de biens que vous considérez superflus
- Ajuster votre régime alimentaire (limiter consommation viandes, poissons, produits transformés, etc.)
- Éviter l'achat de biens neufs (meubles, vêtements, etc.) en préférant la réparation ou l'achat d'occasion
- Éviter les produits polluants pour l'environnement (lessives, produits ménagers, pesticides, etc.)
- Limiter votre usage du numérique au maximum (attendre que vos appareils électroniques, téléphones mobiles, tombent en panne avant de les remplacer, ne pas utiliser de streaming...)
- Aucune de ces actions



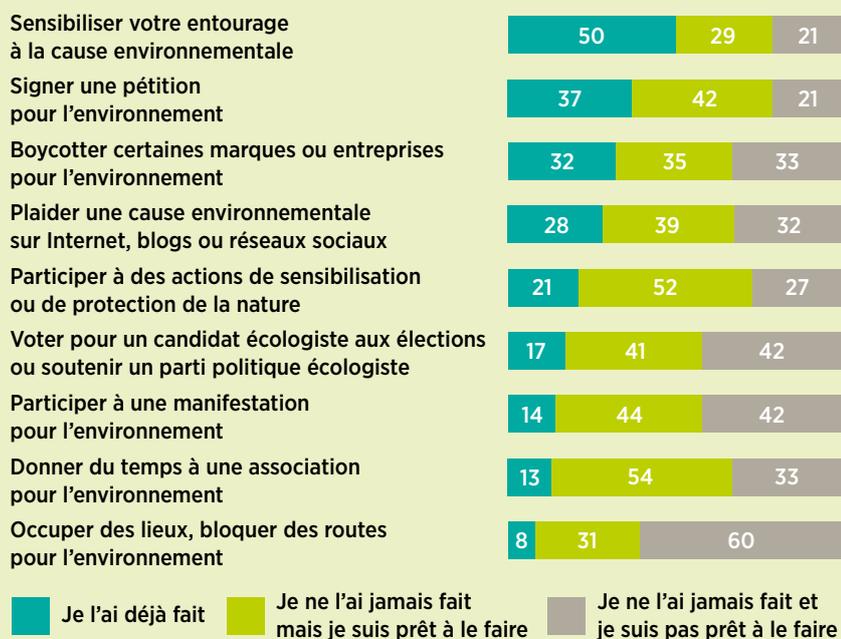
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2020.

Note de lecture : 71 % des jeunes de 18 à 30 ans privilégient la réduction des déchets ou le tri pour le recyclage au quotidien pour l'environnement, dont 63 % des jeunes estimant pouvoir jouer un rôle en matière de protection de l'environnement et 52 % de ceux estimant ne pas pouvoir jouer un tel rôle.

graphique 4

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous déjà réalisé une des actions suivantes pour défendre une cause environnementale ? (en % - une réponse par ligne)

CHAMP : ENSEMBLE DES JEUNES ÂGÉS DE 18 À 30 ANS



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2020.

Note de lecture : 67 % des jeunes de 18 à 30 ans estiment pouvoir jouer un rôle dans la protection de l'environnement, dont 44 % « Oui, plutôt » et 23 % « Oui, tout à fait ».

ou de protection de la nature constitue un autre exemple d'action actuellement peu mise en œuvre par les jeunes (21 % des jeunes l'ont déjà fait en moyenne dont 25 % pour les jeunes se percevant en capacité d'agir) mais attractive (52 % des jeunes sont prêts à le faire en moyenne, 56 % des jeunes se percevant en capacité d'agir).

La sensibilisation de l'entourage est l'action la plus déployée par les jeunes (50 %), mais aussi par leurs aînés, de plus de 30 ans (49 %). Parmi les 18 à 30 ans, ceux se percevant en capacité

d'agir ont davantage sensibilisé leur entourage (59 %) que ceux ne se percevant pas en capacité d'agir (34 %). Courant 2019, plus d'un jeune sur trois a signé une pétition pour la protection de l'environnement (37 %), boycotté certaines marques ou entreprises pour des raisons écologiques (32 %) ou défendu une cause environnementale sur internet (28 %). La signature de pétitions ou le boycott de certaines marques pour l'environnement sont des actions plus répandues auprès des plus de 30 ans (49 % de signataires

de pétitions ; 39 % de boycotteurs), contrairement à la défense d'une cause environnementale sur internet (17 %).

Deux jeunes sur trois sont contre l'idée de privilégier la croissance au détriment de l'environnement

Plus d'un tiers des jeunes (36 %) appellent à un partage « juste » des changements de mode de vie entre tous les membres de la société. Il s'agit de la modalité de réponse la plus choisie par la jeunesse, devant la compensation des inconvénients liés au changement (17 %), ou encore, une décision collective des changements à opérer (11 %). Le partage des changements de mode de vie est davantage souhaité par les jeunes estimant être en capacité d'agir pour l'environnement (40 %).

Cette aspiration au partage des efforts va de pair avec un regard critique des 18-30 ans sur l'implication actuelle des pouvoirs publics : 72 % des jeunes sont en désaccord avec l'idée que les gouvernements en font trop pour la protection de l'environnement. Les pouvoirs locaux sont ceux dont les actions sont jugées les plus efficaces par les jeunes (40 %), celles des pouvoirs publics nationaux (25 %), communautaires (26 %) et à l'échelle internationale (21 %) n'emportant l'approbation que d'un quart des jeunes. L'engagement du monde économique est également mis en cause par les jeunes, tant sur son rôle que sur sa centralité sociale : 64 % d'entre eux ne sont pas d'accord pour donner priorité à la croissance économique de la France au prix d'impacts négatifs sur l'environnement et 82 % appellent à un changement de pratiques ne reposant pas uniquement sur les efforts de citoyens mais reposant également sur ceux des entreprises.

sources bibliographiques

- [1] Martin Solange, Pautard Éric, « La prise en considération de l'environnement par les Français : regards rétrospectifs », in *Théma, Modes de vie et pratiques environnementales des Français*, CGDD, avril 2018.
- [2] AGENCE BIO, *Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France*, édition 2020.

Directeur de la publication : Thibaut de Saint Pol.
Comité éditorial : Samuel James, Laurent Lardeux, Quentin Francou.
Rédacteur en chef : Roch Sonnet.

Correction : Manuela Legna.
Mise en page : Catherine Hossard.
Impression : Imprimerie Chauveau – Le Coudray.
ISSN 2555-1116.